

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00050 Numéro SIREN : 326 652 526 Nom ou dénomination : GRAULHET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2019 sous le numéro de dépôt 4190

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platière 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

SJF MOYAERT DUPOURQUE BARALE &
ASSOCIES

27 cours Evrard de Fayolle
CS91007
33076 BORDEAUX CEDEX

V/REF :

N/REF : 83 B 50 / 2019-B-4190

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 06/11/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2019.

Concernant la société

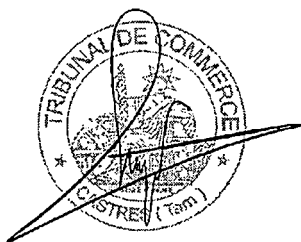
GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
route de Lavaur
81300 Graulhet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4190 le 19/11/2019

R.C.S. CASTRES 326 652 526 (83 B 50)

Fait à CASTRES le 19/11/2019,

Le Greffier

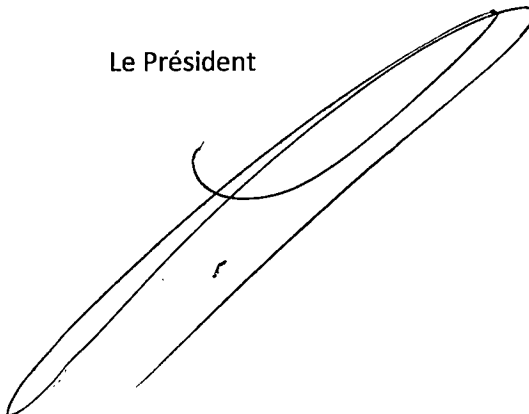


GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 000 euros
Siège social : Route de Lavar, 81300 GRAULHET
RCS CASTRES 326 652 526

Comptes annuels et annexe clos le 31 mars 2019
et approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2019

Certifiés conformes

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.

06/11/19

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET DISTRIBUTION										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12							
Adresse de l'entreprise		route de Lavaur 81300 GRAULHET										Durée de l'exercice précédent*		12							
Numéro SIRET*		3 2 6 6 5 2 5 2 6 0 0 0 1 2										Néant ☐									
														Exercice N clos le,		31/03/2019					
														Brut		Amortissements, provisions		Net			
														1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)														AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB		AC					
		Frais de développement *												CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires												AF		AG		178 834 178 236 598			
		Fonds commercial (1)												AH		AI		25 916 25 916			
		Autres immobilisations incorporelles												AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains												AN		AO		1 196 088 176 468 1 019 619			
		Constructions												AP		AQ		8 785 724 1 596 420 7 189 304			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		AS		1 386 079 728 173 657 906			
		Autres immobilisations corporelles												AT		AU		699 677 364 500 335 177			
		Immobilisations en cours												AV		AW		9 000 9 000			
		Avances et acomptes												AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS		CT					
		Autres participations												CU		CV					
		Créances rattachées à des participations												BB		BC					
		Autres titres immobilisés												BD		BE		465 316 465 316			
		Prêts												BF		BG		24 210 24 210			
		Autres immobilisations financières*												BH		BI		10 499 10 499			
TOTAL (II)														BJ		BK		12 781 348 3 043 799 9 737 548			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL		BM		26 991 26 991			
		En cours de production de biens												BN		BO					
		En cours de production de services												BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis												BR		BS					
		Marchandises												BT		BU		3 476 451 152 037 3 324 413			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes												BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		BY		179 882 64 156 115 726			
		Autres créances (3)												BZ		CA		2 371 068 230 356 2 140 712			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé												CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)												CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités												CF		CG		518 768 518 768				
	Charges constatées d'avance (3)*												CH		CI		95 914 95 914				
	TOTAL (III)												CJ		CK		6 669 076 446 550 6 222 526				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)												CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)												CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		1A		19 450 425 3 490 350 15 960 074			
Renvois : (1) Dont droit au bail :														CP		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *														Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET DISTRIBUTION				Néant ☐ *	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000 ...)					DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC	
	Réserve légale (3)					DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	656 025
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)					DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG	
	Report à nouveau					DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	336 420
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	2 092 446
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	182 294
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	182 294
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	9 494 409
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	340 339
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	43 525
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 929 996
	Dettes fiscales et sociales					DY	703 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	93 647
	Autres dettes					EA	39 041
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	40 833
TOTAL (IV)					EC	13 685 333	
Ecart de conversion passif* (V)					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	15 960 074	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	5 947 319
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	865 748	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET DISTRIBUTION				Néant ☐ *		
						Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	9 156	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	36 389	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	1 598	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	47 144	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	2 914	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	6 397	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	55 825	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	65 137	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(17 992)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	(208 381)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	29 759 872	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	29 423 451	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	336 420	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	150 962	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	4 338	
		- Crédit-bail immobilier				HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	5 415	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
	(9)	Dont transferts de charges				AI	26 362	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	1 698	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N	
	Voir état annexe					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GRAULHET DISTRIBUTION								Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	23 901 381	FB		FC		23 901 381		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 224 851	FE		FF		2 224 851		
		FG	3 388 913	FH		FI		3 388 913		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	29 515 146	FK		FL		29 515 146		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO		15 689		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		160 687		
	Autres produits (1) (11)					FQ		13 488		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	29 705 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		22 421 979		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		(34 997)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		71 868		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(4 107)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		2 649 204		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		471 365		
	Salaires et traitements*					FY		2 149 818		
	Charges sociales (10)					FZ		668 402		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		803 565	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		206 150	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		6 917	
	Autres charges (12)						GE		5 772	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	29 415 939
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	289 071	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)		2 218		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		5 415		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		67		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		14		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)								GP	5 497
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		150 755		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)								GU	150 755
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(145 257)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	146 032	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 15 960 075 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 336 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 5 à 20 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de -27 874 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 119 836 euros au titre de 2018,
- charge correspondant à l'extourne de la provision de mars 2018 de 27 874 euros.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Discaf

La créance d'exploitation vis à vis de Discaf reste provisionnée à hauteur de 36KE.

L'avance financière octroyée à Discaf a été provisionnée à hauteur de 195KE (165KE au 31/03/2018);

Enfin, la provision complémentaire qui avait été constituée au 31/03/2017 pour tenir compte de la situation nette de Discaf est conservée (85KE).

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

CREANCE DOUTEUSE

Dépréciation de la créance Sport 2000 (84KE) à hauteur de 63KE. Sa liquidation judiciaire a été prononcée le 14-12-2018.

AVANCE FINANCIERE RECUE

Au cours de l'exercice, encaissement d'une avance financière octroyée par le parrain SAS Habilois : 250KE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	25 916			25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 835			178 835
Immobilisations incorporelles	204 751			204 751
- Terrains	1 187 862	8 226		1 196 088
- Constructions sur sol propre	5 577 232	50 120		5 627 352
- Constructions sur sol d'autrui	83 546			83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 069 902	4 925		3 074 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 364 900	35 274	14 094	1 386 080
- Installations générales, agencements aménagements divers	411 365			411 365
- Matériel de transport	77 036			77 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 522	9 754		211 277
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	4 000		9 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 978 365	112 299	14 094	12 076 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	462 660	2 656		465 316
- Prêts et autres immobilisations financières	41 108		6 398	34 711
Immobilisations financières	503 768	2 656	6 398	500 027
ACTIF IMMOBILISE	12 686 884	114 955	20 491	12 781 348

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achats	Revalues	Rects en apport	Global
Fonds de commerce poissonnerie	25 916			25 916
Total	25 916			25 916



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	At début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	177 109	1 128		178 236
Immobilisations incorporelles	177 109	1 128		178 236
- Terrains	162 134	14 334		176 468
- Constructions sur sol propre	632 567	309 314		941 881
- Constructions sur sol d'autrui	29 613	8 355		37 968
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	389 274	227 298		616 572
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	565 798	162 376		728 174
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 109	41 044		116 153
- Matériel de transport	29 396	22 990		52 386
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 234	16 727		195 962
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 063 125	802 438		2 865 563
ACTIF IMMOBILISE	2 240 234	803 566		3 043 799

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 681 576 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	24 211		24 211
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	179 883	179 883	
Autres	2 371 069	2 371 069	
Capital souscrit - appelé, non versé	95 914	95 914	
Charges constatées d'avance			
Total	2 681 576	2 646 866	34 711
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 398		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 876
Autres créances	634 614
Disponibilités	
Total	644 490

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	131 701	152 038	131 701	152 038
Créances et Valeurs mobilières	212 279	84 033	1 799	294 513
Total	343 980	236 070	133 500	446 551
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		206 150	131 901	
Financières				
Exceptionnelles		29 920	1 599	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	64 142				64 142
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	87 754	32 823	2 424		118 153
Total	151 896	32 823	2 424		182 295
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 917	2 424		
Financières					
Exceptionnelles		25 906			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 641 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	865 749	865 749		
- à plus de 1 an à l'origine	8 628 661	968 843	3 403 749	4 256 069
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 132	34 462	3 039	31 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929 997	2 929 997		
Dettes fiscales et sociales	703 471	703 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	93 647	93 647		
Autres dettes (**)	310 318	310 318		
Produits constatés d'avance	40 833	40 833		
Total	13 641 808	5 947 320	3 406 788	4 287 700
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	958 085			
(**) Dont envers les associés	271 276			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 21 135 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 387 491	8 387 491	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	8 387 491	8 387 491	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 789
Emprunts et dettes financières divers	1 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 645
Dettes fiscales et sociales	473 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	936 303

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	95 914
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	95 914

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	40 833
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	40 833

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 206 244		2 206 244
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	18 608		18 608
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 632 318		2 632 318
Ventes de marchandises	23 901 382		23 901 382
Produits des activités annexes	756 595		756 595
TOTAL	29 515 146		29 515 146

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 876 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2018 sont de 10 526€. La provision pour les honoraires de l'exercice clos au 31-03-2019 est de 10 600€.

Résultat financier

	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers de participation	5 415	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	68	434
Autres intérêts et produits assimilés	15	10
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 498	444
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	150 755	154 275
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	150 755	154 275
Résultat financier	-145 258	-153 831



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	94	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 820	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 398	
Provisions pour risques et charges	25 906	
Provisions pour dépréciation	29 920	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 157
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 398
Autres produits		29 992
Provisions pour dépréciation		1 599
TOTAL	65 137	47 145

Résultat et impôts sur les bénéfices



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 58 396 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	172 535
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	36 023
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	208 558
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	58 396
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, route de Lavaur 81300 GRAULHET.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 96 personnes dont 1 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	87	
Ouvriers		
Total	96	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Emprunt BNP Paribas 66.79% du solde dû - Inscription privilège prêteur de deniers	59 124
Emprunt BNP Paribas 33.21% du solde dû - Inscription hypothèque conventionnelle	29 398
Emprunt BNP Paribas - nantissement du groupe électrogène objet du financement	8 153
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC	32 786
BPI France - Nantissement du FDC	45 218
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 741 071
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	2 212 166
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 818 965
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	280 000
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	377 583
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	338 212
Edel - Cautions solidaires de Buma, Habilois et 8 stés + nantissement de FDC en 10e rang	841 550
Edel - Cautions solidaires des parrains: Habilois à hauteur de 161KE + 7stés pour 70KE chacunes	603 265
Avals et cautions	8 387 491
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 170
Engagements de crédit-bail immobilier	
SARL Discaf - Cautions pour le prêt Banque Populaire à hauteur de 120000€ - Capital restant du au 31-03-19	22 549
Autres engagements donnés	22 549
Total	8 412 210
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	22 549
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	8 387 491

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de convention de parrainage, SAS Graulhet Distribution a reçu les engagements des sociétés suivantes pour couvrir ses pertes d'exploitations (en %) : SAS HABILOIS 23% - SAS SODILANG 11% - SAS SODIDIER 11% - SAS SOCAPDIS 11% - SAS ARIEDIS 11% - SAS GAILLAC 11% - SAS MACRIS 11% - SAS LAVIDA 11%

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 2 170 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 58 256 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2018 pour un montant de 108 000 euros. Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Lavour, 81300 GRAULHET
326652526 RCS CASTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 septembre 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 336 420,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	336 420,84 euros
À titre de dividendes	150 000,00 euros
Soit 1,50 euros par action	
Le solde	186 420,84 euros

En totalité au compte "autres réserves"
qui s'élèvera ainsi à 842 446,73 euros.

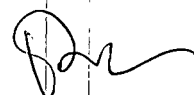
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 19 septembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 151,50 euros,



- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 848,50 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

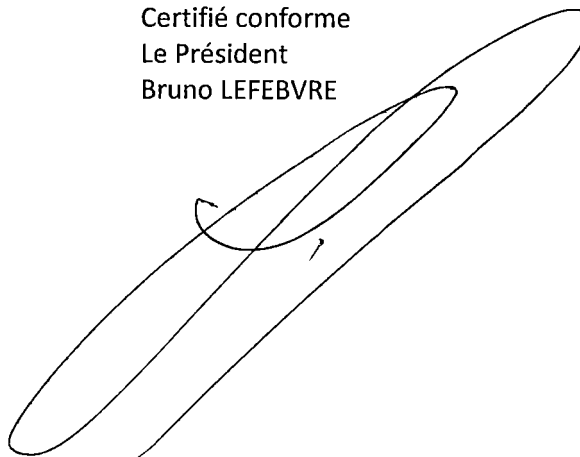
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Montant des dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
Exercice clos le 31 mars 2018	150 000,00 euros <i>Soit 1,50 euros par titre</i>	151,50 euros	149 848,50 euros
Exercice clos le 31 mars 2017	NEANT	NEANT	NEANT
Exercice clos le 31 mars 2016	568 000 euros <i>Soit 5,68 euros par titre</i>	573,68 euros	567 426,32 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 septembre 2019

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Bruno LEFEBVRE



AUDIT EVALUATION CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermite – Zone Technobruques – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02 - Télécopie 05.56.42.07.67 - bjotrau@oec-aquitaine.fr

Bruno JOTRAU

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société GRAULHET DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Route de Lavour
81300 GRAULHET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Mesdames,
Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRAULHET DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Associés, l'expression de nos sentiments distingués.

A Bruges, le 1^{er} Août 2019

Audit Evaluation Conseil
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Bruno JOTRAU Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3 - COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/19	Net au 31/03/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	178 835	178 236	598	1 726
Fonds commercial	25 916		25 916	25 916
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 196 088	176 468	1 019 620	1 025 728
Constructions	8 785 725	1 596 420	7 189 304	7 679 226
Installations techniques, matériel et outillage	1 386 080	728 174	657 906	799 102
Autres immobilisations corporelles	699 678	364 501	335 177	406 185
Immob. en cours / Avances & acomptes	9 000		9 000	5 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	465 316		465 316	462 660
Prêts	24 211		24 211	30 608
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	10 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 781 348	3 043 799	9 737 549	10 446 651
Stocks				
Matières premières et autres approv.	26 991		26 991	22 884
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 476 451	152 038	3 324 413	3 309 753
Créances				
Clients et comptes rattachés	179 883	64 156	115 727	113 901
Fournisseurs débiteurs	637 787		637 787	459 750
Personnel	602		602	392
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	102 604		102 604	89 254
Autres créances	1 630 076	230 357	1 399 719	1 042 307
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	518 768		518 768	597 038
Charges constatées d'avance	95 914		95 914	133 179
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 669 077	446 551	6 222 526	5 768 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	19 450 425	3 490 350	15 960 075	16 215 108

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 341 331 116
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Bilan

	Net au 31/03/19	Net au 31/03/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	656 026	506 067
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	336 421	299 959
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 092 447	1 906 026
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	182 295	151 896
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	182 295	151 896
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	8 628 661	9 587 269
<i>Découverts et concours bancaires</i>	865 749	552 308
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 494 410	10 139 577
Emprunts et dettes financières diverses	69 132	156 519
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	271 207	29 230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 526	46 806
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929 997	2 791 909
<i>Personnel</i>	325 994	314 693
<i>Organismes sociaux</i>	129 477	133 631
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	30 997	48 836
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	217 071	209 991
Dettes fiscales et sociales	703 540	707 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	93 647	204 525
Autres dettes	39 041	29 248
Produits constatés d'avance	40 833	52 222
TOTAL DETTES	13 685 334	14 157 186
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	15 960 075	16 215 108

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 046
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Compte de résultat

	31/03/2019	31/03/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	23 901 382	23 036 311
Production vendue (biens)	2 224 851	2 590 888
Production vendue (services)	3 388 913	3 387 025
Chiffre d'affaires net	29 515 146	29 014 224
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	15 689	49 614
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	160 687	42 160
Autres produits	13 489	18 105
Total I'	29 705 012	29 124 102
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	22 421 979	22 020 037
Variations de stock	-34 997	79 056
Achats de matières premières et autres approvisionnements	71 869	80 350
Variations de stock	-4 107	-6 060
Autres achats et charges externes (a)	2 649 205	2 495 530
Impôts, taxes et versements assimilés	471 365	412 237
Salaires et traitements	2 149 819	2 272 801
Charges sociales	668 402	680 509
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	803 566	796 765
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	206 150	11 110
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 917	2 424
Autres charges	5 772	6 241
Total II'	29 415 940	28 851 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	289 072	273 103
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	2 218	757
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	5 415	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	68	434
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15	10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 498	444
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	150 755	154 275
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	150 755	154 275
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-145 258	-153 831
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	146 032	120 028

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Harmonie - Zone Technobrugues
 33000 BRUGES
 RCS 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Compte de résultat (suite)

	31/03/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 157	1 240
Sur opérations en capital	36 390	163 806
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 599	279
Total produits exceptionnels (VII)	47 145	165 324
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 914	56 433
Sur opérations en capital	6 398	57 929
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	55 826	106 862
Total charges exceptionnelles (VIII)	65 137	221 224
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 992	-55 900
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-208 381	-235 830
Total des produits (I+III+V+VII)	29 759 872	29 290 628
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 423 451	28 990 669
BENEFICE OU PERTE	336 421	299 959
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 339	11 941
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 415	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		370

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Harmonie - Zone Technobrugues
 33500 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 41 65 02 - Fax 05 56 42 07 67



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019, dont le total est de 15 960 075 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 336 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 5 à 20 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provisions.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de -27 874 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 119 836 euros au titre de 2018,
- charge correspondant à l'extourne de la provision de mars 2018 de 27 874 euros.

AUX EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
93500 BRUGES
RCS 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Discaf

La créance d'exploitation vis à vis de Discaf reste provisionnée à hauteur de 36KE.

L'avance financière octroyée à Discaf a été provisionnée à hauteur de 195KE (165KE au 31/03/2018).

Enfin, la provision complémentaire qui avait été constituée au 31/03/2017 pour tenir compte de la situation nette de Discaf est conservée (85KE).

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

CREANCE DOUTEUSE

Dépréciation de la créance Sport 2000 (84KE) à hauteur de 63KE. Sa liquidation judiciaire a été prononcée le 14-12-2018.

AVANCE FINANCIERE RECUE

Au cours de l'exercice, encaissement d'une avance financière octroyée par le parrain SAS Habilois : 250KE.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'experts-comptables et de commissaires aux comptes
2, rue de l'Ermine - Zone Technobrugues
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 40 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	25 916			25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 835			178 835
Immobilisations incorporelles	204 751			204 751
- Terrains	1 187 862	8 226		1 196 088
- Constructions sur sol propre	5 577 232	50 120		5 627 352
- Constructions sur sol d'autrui	83 546			83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 069 902	4 925		3 074 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 364 900	35 274	14 094	1 386 080
- Installations générales, agencements aménagements divers	411 365			411 365
- Matériel de transport	77 036			77 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	201 522	9 754		211 277
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	4 000		9 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 978 365	112 299	14 094	12 076 571
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	462 660	2 656		465 316
- Prêts et autres immobilisations financières	41 108		6 398	34 711
Immobilisations financières	503 768	2 656	6 398	500 027
ACTIF IMMOBILISE	12 686 884	114 955	20 491	12 781 348

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce poissonnerie	25 916			25 916
Total	25 916			25 916



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	177 109	1 128		178 236
Immobilisations incorporelles	177 109	1 128		178 236
- Terrains	162 134	14 334		176 468
- Constructions sur sol propre	632 567	309 314		941 881
- Constructions sur sol d'autrui	29 613	8 355		37 968
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	389 274	227 298		616 572
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	565 798	162 376		728 174
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 109	41 044		116 153
- Matériel de transport	29 396	22 990		52 386
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 234	16 727		195 962
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 063 125	802 438		2 865 563
ACTIF IMMOBILISE	2 240 234	803 566		3 043 799

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
 33620 BRUGES
 RCS B 43 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 681 576 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	24 211		24 211
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	179 883	179 883	
Autres	2 371 069	2 371 069	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	95 914	95 914	
Total	2 681 576	2 646 866	34 711
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 398		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 876
Autres créances	634 614
Disponibilités	
Total	644 490

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobrugues
 33000 BRUGES
 RCS 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	131 701	152 038	131 701	152 038
Créances et Valeurs mobilières	212 279	84 033	1 799	294 513
Total	343 980	236 070	133 500	446 551
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		206 150	131 901	
Financières				
Exceptionnelles		29 920	1 599	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette - Zone Technobrugues
33520 BAUGES
RCS B 343 762 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	64 142				64 142
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	87 754	32 823	2 424		118 153
Total	151 896	32 823	2 424		182 295
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 917	2 424		
Financières					
Exceptionnelles		25 906			

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermitte - Zone Technobruges
 33520 BRUGES
 SIREN B 343 332 946
 Tél: 05 56 48 35 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 641 808 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	865 749	865 749		
- à plus de 1 an à l'origine	8 628 661	968 843	3 403 749	4 256 069
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 132	34 462	3 039	31 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 929 997	2 929 997		
Dettes fiscales et sociales	703 471	703 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	93 647	93 647		
Autres dettes (**)	310 318	310 318		
Produits constatés d'avance	40 833	40 833		
Total	13 641 808	5 947 320	3 406 788	4 287 700
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	958 085			
(**) Dont envers les associés	271 276			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 21 135 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	8 387 491	8 387 491	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	8 387 491	8 387 491	

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette - Zone Technoparc
33520 BRUGES

RCS B 343 332 946

Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



EXCO VALLIANCE

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 789
Emprunts et dettes financières divers	1 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 645
Dettes fiscales et sociales	473 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	936 303

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	95 914
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	95 914

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	40 833
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	40 833



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 206 244		2 206 244
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	18 608		18 608
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 632 318		2 632 318
Ventes de marchandises	23 901 382		23 901 382
Produits des activités annexes	756 595		756 595
TOTAL	29 515 146		29 515 146

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 876 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2018 sont de 10 526€. La provision pour les honoraires de l'exercice clos au 31-03-2019 est de 10 600€.

Résultat financier

	31/03/2019	31/03/2018
Produits financiers de participation	5 415	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	68	434
Autres intérêts et produits assimilés	15	10
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 498	444
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	150 755	154 275
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	150 755	154 275
Résultat financier	-145 258	-153 831



EXCO VALLIANCE

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

AUDIT EVALUATION CONSEIL
33520 BRUCES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	94	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 820	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 398	
Provisions pour risques et charges	25 906	
Provisions pour dépréciation	29 920	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 157
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 398
Autres produits		29 992
Provisions pour dépréciation		1 599
TOTAL	65 137	47 145

Résultat et impôts sur les bénéfices

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
 33500 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 36 02 - Fax 05 56 42 07 67



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 58 396 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	172 535
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	36 023
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	208 558
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	58 396
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, route de Lavaur 81300 GRAULHET.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermitte - Zone Technobruges
 33520 BAYLIGES
 RCS B 342 032 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 96 personnes dont 1 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	87	
Ouvriers		
Total:	96	

Engagements financiers

Engagements donnés

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
33520 BRUGES
RCS/B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

